



Situation du CD Val-de-Reuil

► RÉPONSE du DIRECTEUR de l'Administration Pénitentiaire :



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
de l'administration pénitentiaire

Paris, 27 MAI 2025

Le directeur

Monsieur le secrétaire général,

J'ai pris connaissance de votre correspondance du 26 avril 2025 par laquelle vous avez appelé mon attention sur la situation du centre de détention (CD) de Val-de-Reuil.

Les problématiques sécuritaires dont vous me faites part résonnent avec les attaques perpétrées aux abords de plusieurs établissements pénitentiaires et à l'encontre des personnels depuis le 14 avril dernier. Ces agissements constituent une atteinte intolérable à la sécurité des agents pénitentiaires qui servent avec dévouement et engagement nos institutions républicaines. J'entends y apporter une réponse ferme et rapide en prenant les mesures adaptées à une meilleure protection des sites et des personnels de l'administration pénitentiaire.

S'agissant du CD de Val-de-Reuil, afin de lutter contre la confection et l'introduction d'armes et d'objets illicites en détention, des fouilles sont régulièrement organisées par le chef d'établissement. Dans ce cadre, les agents bénéficient également du soutien opérationnel des équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) de Rennes.

Au regard du climat de tension entre personnes détenues que vous mentionnez, le chef d'établissement a également pris la décision de fermer l'accès aux unités concernées par des faits de violence pour sécuriser la détention. Les réouvertures seront opérées progressivement.

En outre, le 16 janvier dernier, des représentants du bureau de la prévention des risques de la direction de l'administration pénitentiaire se sont rendus sur site afin de recueillir les éléments nécessaires à la production des préconisations relatives à la sécurisation du bâtiment. Un retour est prévu à l'été 2025. Il est à noter que la mise en conformité du système de vidéosurveillance est en cours.

Je tiens également à vous informer que l'entrée en fonction de l'équipe locale de sécurité pénitentiaire du CD de Val-de-Reuil doit avoir lieu dès le second semestre 2025, eu égard aux travaux nécessaires pour constituer l'armurerie.

Cette équipe mixte prendra en charge les extractions médicales, les transferts administratifs, les autorisations de sortie sous escorte et les missions de sécurité intérieure.

Enfin, soyez assuré que mes services, ainsi que l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale, mettent en œuvre toutes les mesures nécessaires au renforcement de la sécurité des personnels et des établissements pénitentiaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Nous travaillons avec le préfet qui est très attentif
à la situation de cet établissement*

Bonne nuit

Sébastien CAUWEL

